

L'Unesco arrache aux juifs leurs monuments sacrés, avec la complicité de la France !

écrit par Alain de Catalogne | 24 avril 2016



Note de Christine Tasin

Si je partage l'indignation de Alain (voir ci-dessous) et de beaucoup d'autres commentateurs qui ont relayé sur notre site l'information présentée par Alain à la fin de cet article je me permettrai de dire que, sur le coup, je trouve qu'il y a une petite manipulation -de bonne guerre ? – de Europe Israël qui a titré *"A la demande des pays Arabes et le vote de la France, l'UNESCO a voté une résolution remettant en cause l'existence de Jésus. Chrétiens réveillez vous !"*

Il est clair que la scandaleuse résolution de l'UNESCO vise à remettre définitivement en question une quelconque présence juive dans l'Antiquité sur le territoire actuel de Israël, qu'elle ait pour conséquence de jeter le trouble sur un des éléments du Nouveau Testament c'est vrai mais ce n'est pas cela le principal comme le titre de l'article pourrait le faire croire. Mais naturellement Europe Israël sait fort bien que si l'on en fait une affaire strictement juive personne ne bougera, d'où cet appel aux chrétiens.

“Un événement très grave est survenu le 18 avril 2016 : le vote de la France en faveur d’une résolution de l’Unesco faisant du “Mur occidental”, dit “des Lamentations”, à Jérusalem, un monument exclusivement musulman, alors qu’il est l’épicentre matériel de la foi juive.”

Cela fait un moment que le vote indigne du 16 avril était en gestation.

<http://www.france24.com/fr/20151020-unesco-jerusalem-mur-lamentations-va-etudier-resolution-lieu-musulman>

La résolution avait été repoussée en octobre dernier, la France s’était abstenue...

La seule vraie question qui demeure est : pourquoi l’UNESCO est-elle revenue sur la résolution d’octobre ? Qui a fait pression ? La volte-face de Hollande, le caniche des Etats-Unis en dit long...

Bref ce n’est pas le christianisme qui est visé (pas encore et pas là mais ça ne saurait durer) ce sont les juifs auxquels on veut enlever leurs monuments sacrés pour en faire des monuments musulmans, préparant ainsi, sans nul doute, de nouveaux cadeaux faits aux autoproclamés palestiniens et surtout aux musulmans du monde entier.

L’Unesco a botté en touche sur la question du statut du mur des Lamentations. Une résolution condamnant la politique menée par Israël à Jérusalem, mais expurgée de la revendication sur le site le plus sacré du judaïsme, a été votée.

Doit-on rattacher le mur des Lamentations à la mosquée Al-Aqsa ? C’est, en substance, la délicate question à laquelle devait répondre le conseil exécutif de l’organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture ([Unesco](#)), mercredi 21 octobre. Une résolution condamnant la politique menée par l’État hébreu à Jérusalem, et comprenant la requalification du mur des Lamentations en lieu musulman, avait été soumise par l’Algérie, l’Égypte, le Koweït, le Maroc, la Tunisie et les Émirats arabes unis.

Finalement, l’Unesco a préféré ne pas se frotter à cet épineux sujet. La résolution a bien été votée mercredi, mais elle a été expurgée de la revendication initiale sur

le lieu le plus sacré du judaïsme, qui avait suscité la colère de l'État hébreu.

La France s'abstient

Soumis par un groupe de pays arabes aux 58 membres du Conseil exécutif de l'Unesco, le texte a recueilli 26 voix en sa faveur, tandis que six délégations ont voté contre, 25 se sont abstenues et une dernière était absente au moment du vote, selon des sources diplomatiques.

Les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la République tchèque et l'Estonie sont les six pays qui s'y sont opposés. La France s'est pour sa part abstenue, d'après les mêmes sources.

La résolution votée, dont l'AFP a pris connaissance du contenu, "condamne fermement les agressions israéliennes et les mesures illégales limitant la liberté de culte et l'accès des musulmans au site sacré de la mosquée Al-Aqsa".

Elle "déploie vivement" en outre les "irruptions persistantes d'extrémistes de la droite israélienne sur le site" et "exhorte Israël" à "prendre les mesures nécessaires pour empêcher les agissements provocateurs qui violent (son) caractère sacré".

Toute référence a en revanche été abandonnée à la "place Al-Buraq", nom employé par les musulmans pour désigner les abords du mur des Lamentations, révérend par les juifs, en contrebas de l'esplanade des Mosquées.

La résolution provoque l'ire de l'État hébreu

La rédaction initiale du texte avait suscité l'ire d'Israël et l'inquiétude de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, opposée à une remise en cause du statut des lieux saints de Jérusalem.

Dans un paragraphe finalement supprimé, les auteurs du texte affirmaient que "la place Al-Buraq fait partie intégrante de la mosquée Al-Aqsa".

Israël avait dénoncé "une tentative honteuse et trompeuse de réécrire l'Histoire" et Mme Bokova avait "déploré" les initiatives susceptibles d'être "perçues comme des modifications au statut de la vieille ville de Jérusalem et de ses remparts", appelant le Conseil à "prendre des décisions qui n'alimentent pas davantage les tensions sur le terrain".

<http://www.france24.com/fr/20151021-unesco-onu-resolution-mur-lamentations-al-aqsa-musulmans-juifs-jerusalem-israel-vote>

Texte de Alain de Catalogne

Voir l'article de Europe-Israël en fin d'article, <http://www.europe-israel.org/2016/04/demande-des-pays-arabes-et-le-vote-de-la-france-lunesco-a-vote-une-resolution-remettant-en-cause-l'existence-de-jesus-chretiens-reveillez-vous/>

Ils sont extraordinaires, même en cela ils nous imitent, ou veulent nous imiter !

Ils savent que nous voulons faire interdire l'islam chez nous, partout en Europe, et que partout ailleurs un jour où l'autre, partout où la civilisation occidentale est reine, tous les pays en arriveront là.

Que dire des pays qui suivent cela ? La France de Hollande, la catholique Slovénie ?

Bien sûr c'est risible, c'est scandaleux, mais le cadeau que vous nous faites, petits musulmans sans consistance, c'est que par cette action vous discréditez l'Unesco qui va bientôt cesser d'exister.

Article de Europe Israël

A la demande des pays Arabes et le vote de la France, l'UNESCO a voté une résolution remettant en cause l'existence de Jésus. Chrétiens réveillez vous !

Il ne s'agit pas d'un canular : L'UNESCO, sur proposition des pays arabes, a voté une résolution négationniste remettant en cause l'existence même de Jésus, voire du Christianisme, le 18 avril 2016.

Avec l'Espagne, la Slovénie, la Suède et la Russie, la France a voté favorablement cette résolution.

Cette résolution proposée par plusieurs pays arabes, efface purement et simplement tout « lien entre les juifs, le Mur occidental et le Mont du Temple à Jérusalem ».

Ce révisionnisme musulman vise non seulement à la négation pure et simple du Judaïsme en Terre Sainte mais aussi à l'existence même du Christianisme et de Jésus Christ.

En effet, si le Monde accepte qu'il n'y ait aucun lien entre les Juifs et Jérusalem, entre les Juifs et le Mont du Temple, alors Jésus ne serait plus qu'une légende inventée.

Selon le Nouveau Testament, Jésus était Juif et c'est à Jérusalem qu'il se rendit pour prier au Temple.

Dès les évangiles de Matthieu et de Luc, nous sommes transportés à Jérusalem où sont relatées les dernières années du règne d'Hérode le Grand. Nazareth, Bethléem et, bien sûr, Jérusalem.

La capitale de David est le lieu de plusieurs épisodes des évangiles de l'enfance : la vision de Zacharie dans le Temple (Lc 1,5-23), la venue des Mages auprès d'Hérode (Mt 2,1-12) et la présentation de Jésus au Temple à 40 jours (Lc 2,22-38). Douze ans plus tard, c'est la rencontre du jeune Jésus avec les docteurs de la Loi (Lc 2,41-52).

Jésus lance en public, dans le Temple, les paroles prophétiques qui annoncent la chute de la ville et la destruction du Temple.

Le Temple est le cœur du peuple Juif : le grand lieu de la prière, des sacrifices et des grandes fêtes liturgiques. Les disciples s'extasiaient devant son architecture imposante : " Maître, regarde : quelles pierres, quelles constructions ! " (Mc 13,1).

Luc, " Jésus passait le jour dans le Temple à enseigner et il sortait passer la nuit sur le mont des Oliviers " (Lc 21,37).

Quand Jésus monte à Jérusalem, c'est pour se rendre au Temple, l'un des lieux importants de l'évangile. Jean mentionne des montées de Jésus pour les fêtes de Pâque (2,13; 11,55), des Tentes (7,2), de la Dédicace (Hanoukka : 10,22) et pour une fête Indéterminée (5,1). Jésus va prier au Temple.

L'importance de Jérusalem, ville juive, et du Temple Juif sont au centre des évangiles.

Il est donc pour le moins étrange qu'aucune autorité religieuse Chrétienne ne se soit élevée contre cette résolution révisionniste qui remet en cause tous les fondements du Christianisme et du Judaïsme.

Cette résolution s'inscrit dans la volonté de l'Islam et du monde Arabe de s'imposer en effaçant progressivement toute trace du Judaïsme et du Christianisme en Terre Sainte.

Déjà le 21 octobre 2015, l'Unesco avait classé le Caveau des patriarches et la Tombe de Rachel, deux lieux saints juifs en Israël, comme des sites musulmans de l'État palestinien.

Les pays arabes ont même accusé Israël de fabriquer de fausses tombes juives à

Jérusalem !

Ce sont les fondements de la civilisation Judéo-Chrétienne qui sont remis en cause avec la complicité de la diplomatie française.

Cette résolution infâme, soutenue par la France, devrait soulever l'indignation de l'Eglise et des Chrétiens qui jusque là restent bien silencieux.

Une fois de plus, seuls les Juifs dénoncent cette manipulation de l'histoire opérée par le monde arabe...

Le Dr Francis Weill écrivant au Préfet du Doubs suite au vote de cette résolution résume bien les faits:

« Ce vote est insensé : le Temple juif de Jérusalem, dont ce mur est un vestige, a été édifié environ mille ans avant notre ère. Le mur a été bâti au plus tard au -1er siècle par Hérode le Grand.

L'islam est apparu en l'an 622 de notre ère : sept siècles plus tard. Cette résolution est donc scientifiquement stupide et moralement malveillante. Elle reprend une thèse négationniste constante de l'islam, qui, pour de raisons de politique actuelle, nie toute présence juive (et donc primo-chrétienne) antique en Israël. Il y a vingt ans déjà j'ai entendu personnellement le grand mufti de Jérusalem exprimer cette position : pour lui, le Mur est le mur de soutènement de sa mosquée.

Ainsi, même si la science a prouvé qu'un objet est noir, il suffit que l'islam désire qu'il soit qualifié de blanc pour que le gouvernement français accepte de se plier à sa volonté. A cet égard la plasticité de notre gouvernement n'est pas sans rappeler celle qu'affichait le gouvernement de Vichy face aux thèses totalitaires de l'époque. Ce faisant, nos gouvernants ont installé tous les Français dans un statut de dhimmis. Ce fait est lourd de danger pour l'avenir. Ce vote n'est pas seulement insensé ; il est indigne.

Nos forces de défense se battent contre l'islamisme conquérant. Et voilà qu'à l'Unesco notre pays a concédé à l'Etat islamique une immense victoire culturelle.

Notre gouvernement a toujours proclamé sa détermination à lutter contre l'antisémitisme ; mais en l'occurrence il a apporté, sur la scène internationale, son soutien à un certain antisémitisme. »

Les Chrétiens doivent absolument dénoncer cette manipulation de l'histoire qui remet en cause l'existence même du Christ.

Chrétiens réveillez vous !

© Christian De Lablatinière pour Europe Israël News

<http://www.europe-israel.org/2016/04/demande-des-pays-arabes-et-le-vote-de-la-france>

[-lunesco-a-vote-une-resolution-remettant-en-cause-l'existence-de-jesus-chretiens-reveillez-vous/](#)